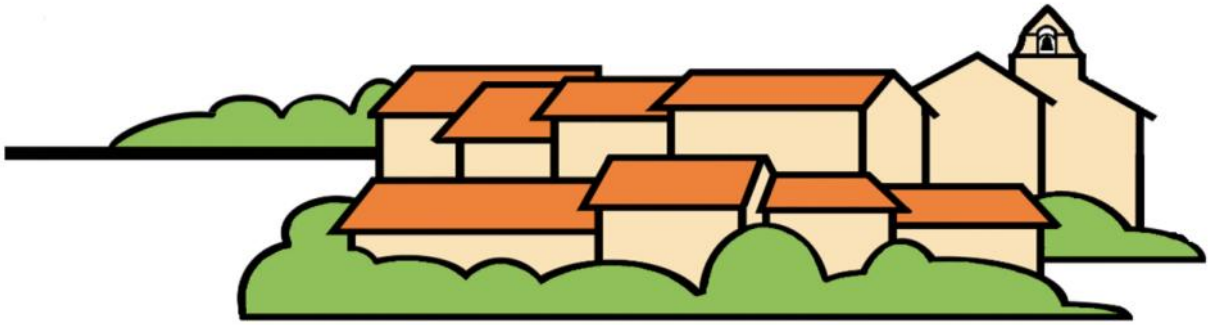


L'Alloinay



EDITO Les élections présidentielles ont rendu leur verdict. Depuis, le 7 mai, les français et françaises ont élu, un jeune président, Emmanuel Macron. Vous trouverez dans ce bulletin, les résultats sur nos trois bureaux.

Depuis 6 mois, les élus municipaux œuvrent dans une bonne ambiance à la mise en place de notre nouvelle commune. Petit à petit, nous prenons nos marques et dire que nous nous entendons bien, n'est pas un euphémisme. Nous travaillons sereinement et avec plaisir à la mise en place d'Alloinay. Certes, nous devions faire des réunions publiques, pour présenter le conseil et les projets mais l'actualité urgente nous a rattrapés. Le 14 juillet qui aura lieu, aux Alleuds, cette année (puis nous poursuivrons la rotation sur Gournay et Loizé, les années futures) sera l'occasion d'une première présentation et promis entre le 15 septembre et le 15 octobre, nous viendrons vers vous pour aborder les projets sur Alloinay et divers sujets qui vous tiennent à cœur.

En mars/avril, c'est l'époque des budgets au sein de nos collectivités. Alloinay, ne déroge donc pas à la règle et nous vous présentons notre premier budget. Mais avec 1 300 000 de fonctionnement et 255 000 d'investissement, la commune est dynamique et dans une bonne santé financière.

Nos agents techniques ont vite trouvé leur marque et dans ces diverses pages, nous vous présentons quelques uns des multiples travaux accomplis par leurs soins. Nos secrétaires et nos agents d'entretien ne sont pas sans reste et accomplissent leurs missions avec professionnalisme et sens du devoir.

Nous sommes conscients de l'importance des bénévoles au sein de nos communes. Nous avons demandé à nos associations communales de se présenter. Toutes ont été invitées à le faire, celles qui ne figurent pas dans le bulletin est un choix délibéré de leur part.

Visite surprenante, en mai où des québécois sont venus à Gournay sur les traces d'un de leur aïeul, parti vers le nouveau monde au XVIIIème siècle mais baptisé en l'église saint Saturnin de Gournay.

Après avoir rencontré, les parents d'élèves de Les Alleuds, certaines familles continueront à fréquenter le RPI de Mairé/clussais mais la majorité ira sur le RPI Alloinay/Tillou/Melleran. Une bonne nouvelle pour notre RPI qui pourra donc renforcer ses effectifs et pérenniser ses 5 classes.

Une nouvelle fois, nous demandons aux automobilistes de circuler à vitesse modérée dans nos bourgs. La vitesse y est parfois excessive et met en danger les usagers. Prudence donc, même si nous sommes bien conscients qu'il ne s'agit pas forcément de la faute de nos administrés.

Enfin, l'emploi de pesticides sur les lieux publics est désormais interdit (uniquement dans les cimetières jusqu'en 2020). Nos employés ne pourront pas passer partout. Nous appelons donc à la tolérance. Mais chacun d'entre nous, peut enlever mécaniquement ou manuellement, les herbes qu'ils jugent indésirables devant chez lui.

Merci à Julien, pour ses illustrations toujours aussi réussies plastiquement, inventives et rafraîchissantes.

Un bon été à tous !

L'équipe municipale

SOMMAIRE

P2 : Edito

P4 :

INFORMATIONS MUNICIPALES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Il est à noter que les délibérations du conseil municipal sont consultables dans les mairies et sur les panneaux d'affichage extérieur. L'Alloinay ne retranscrit pas l'intégralité de celles-ci.

Séance du 11 janvier 2017.

- Lors de cette réunion, le conseil municipal de la commune nouvelle d'Alloinay est mis en place, il a été procédé à l'élection du Maire, à la détermination du nombre d'adjoints (sept), à l'élection des adjoints au Maire, à la fixation des indemnités de fonction des élus.
- Mr le Maire donne lecture de la liste des délégations pouvant lui être accordées par le conseil municipal.
- Délégués communauté de communes, Mrs CHARTIER Bernard, VAIE Jean-Marie.
- **Loyers 2017**, le Conseil Municipal décide qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, les loyers seront révisés au terme de chaque année du bail, selon la variation de l'indice du coût de construction publié par l'INSEE.
- Désignation des délégués au SIEDS, Mrs VAIE Jean-Marie, LUCQUIAUD Maguy.

Séance du 18 janvier 2017.

Lors de cette réunion, le conseil municipal procède :

- A la désignation des délégués aux différents syndicats dont la commune est adhérente, soit le SIGGEC, le syndicat intercommunal des pompes funèbres, le SMAEP4B et le syndicat mixte de la voirie de la Boutonne.
- A la constitution de la nouvelle commission communale des impôts directs.
- A la désignation des représentants du conseil municipal au conseil d'administration du CCAS (16 membres).
- A la désignation des élus en charge des questions de défense, des référents sécurité routière, des référents délinquance, de la mise en place de la commission du bulletin communal.
- Lors de cette réunion, le conseil municipal prend les décisions suivantes :
- **Fourrière canine convention.** Le conseil municipal à l'unanimité accepte la proposition de Mr GOURAUD qui acte cette activité de capture et de mise en fourrière des chiens errants et dangereux.
- **Tarif location des salles communales.** Se renseigner aux mairies, (les tarifs vous ont été communiqués dans le 1^{er} numéro de L'Alloinay).
- **Tarif des photocopies.** Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de facturer les photocopies effectuées dans les mairies à compter du 1^{er} février 2017 (voir tarif dans L'Alloinay n°1).
- **Tarif des concessions dans les cimetières.** Le conseil municipal approuve à l'unanimité le tarif des concessions concernant les cimetières de Gournay-Loizé et Les Alleuds
Cavurne **15€**, emplacement (unique ou superposé) **25€**, deux emplacements (caveau double juxtaposé) **50€**, une case columbarium **540 €**.

Séance du 8 février 2017.

- **Désignation des membres et mise en place des différentes commissions communales**, soit la commission aménagement de l'espace, la commission cimetière, la commission scolaire, la commission matériel et la commission voirie.
- **Enquête publique Projet Eolien sur la commune d'Alloinay.** Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité émet un avis favorable à cette demande d'autorisation d'enquête publique (projet d'exploitation d'un parc éolien comportant 3 éoliennes supplémentaires sur le site existant).
- **Service Urbanisme Intercommunal.** Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité décide de confier à compter du 1^{er} janvier 2017 à la nouvelle communauté de commune la totalité de l'instruction des autorisations et actes d'urbanisme.
- **Périmètre scolaire.** Après délibération le conseil municipal, à l'unanimité, décide que l'ancienne commune de les Alleuds intégrera suite à la fusion avec Gournay-Loizé le RPI Gournay-Loizé, Melleran, Tillou.

- **Plantations à l'église de Loizé.** Le talus existant sera rasé, il sera procédé à la plantation d'arbustes sur bâche.
- **Devis réfection mur extérieur des vestiaires.** Suite au dernier coup de vent une partie de l'isolation extérieure des vestiaires du stade s'est effondrée. Il convient de refaire rapidement l'isolation. Le devis des établissements Rullier est accepté pour les matériaux, les travaux seront réalisés par les employés municipaux.
- **Questions diverses.**
Suppression de la haie devant la salle polyvalente de Gournay, des rondins de bois autoclaves seront installés.
Un caisson pour le papier sera ajouté au point tri de la salle polyvalente de Gournay, les abords seront réaménagés.
Panneaux indicateurs Alloinay. Monsieur le Maire précise que les panneaux seront apposés sur les grands axes, qu'un devis va être demandé et qu'un courrier sera adressé au Conseil Départemental pour demander leur accord.

Séance du 22 Mars 2017.

- **Projet achat de terrain pour extension du cimetière de Gournay.** Le cimetière de Gournay est quasiment saturé. Il est envisagé d'acquérir une parcelle attenante, une proposition est effectuée au propriétaire.
- **Terrain communal de la Boudranche.** Le locataire d'un logement communal souhaiterait utiliser le terrain situé à côté de son logement pour en faire un jardin potager. Monsieur le Maire propose de lui mettre à disposition par le biais d'une convention.
- **Approbation du compte administratif 2016 et du compte de gestion 2016 du lotissement les Boniges.**
- **Approbation du compte administratif 2016 et du compte de gestion 2016 pour les communes de Gournay-Loizé et Les Alleuds.**
- **Devis Panneaux Alloinay.** Le devis proposé par la société RIC de Sauzé-Vaussais pour 16 panneaux (8 <<entrées>> d'agglomération et 8 <<sorties>>)est de 2016 euros TTC. Auquel il faudra ajouter la somme de 2500 euros nécessaire à la mise en place de ces panneaux. Il est décidé de retenir l'intitulé suivant qui figurera sur les panneaux <<Commune D'ALLOINAY>>.
- **Fleurissement de la commune.** Suite à la réunion commission d'aménagement de l'espace, il est décidé de ne plus conserver que quelques jardinières avec plantes annuelles, dans les autres y seront plantées des vivaces, avec moins de besoin en eau et qui resteront en place l'hiver. Le devis pour les plantes présenté par Mr DECAUDIN Damien est accepté.
- **Rampes d'accès à la Mairie.** Considérant que les rampes d'accès à la Mairie de Gournay sont peu esthétiques et nécessitent de l'entretien, Mr le Maire soumet au conseil municipal la possibilité de les changer et soumet au conseil municipal un devis de L'Eurl GUERIN. Le conseil municipal après délibération est favorable au remplacement de ces rampes et à l'unanimité retient la version inox.
- **Feu d'artifice 14 juillet.** Le conseil municipal après délibération, à l'unanimité, est favorable à la continuité de ce spectacle et accepte le devis de la société RIC.
- **Repas des Aînés.** Le repas des Aînés aura lieu le Dimanche 10 décembre, le conseil municipal donne son accord de principe pour l'animation de ce repas par un chanteur.
- **Travaux bâtiments.** Monsieur le Maire indique que les travaux de peinture intérieure prévus à la salle polyvalente et à la salle des jeunes de Gournay ont été réalisés de même qu'un nettoyage extérieur de la salle des jeunes a été effectué. Mr le Maire informe qu'il a été nécessaire de procéder à la réfection de la toiture du petit bâtiment contigu à la salle des fêtes de Les Alleuds, lieu de stockage des tables et des chaises. L'ensemble de ces travaux ont été réalisés par les employés communaux.

Séance du 13 Avril 2017.

- **Salle Polyvalente et Mairie de Gournay.** Monsieur le Maire présente un devis de M. Tristan MINEAU concernant d'une part l'installation de nouveaux projecteurs extérieurs avec la suppression des anciens devenus obsolètes à la salle polyvalente, et d'autre part, une proposition pour un éclairage extérieur de la Mairie de Gournay. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ce devis.
- **Taxe d'habitation-Taux de l'abattement obligatoire pour charges de famille.** Vu la création de commune nouvelle de Alloinay, il convient de fixer les taux de l'abattement obligatoire pour charges de famille. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de voter et de fixer les taux de

l'abattement pour charges de famille à

-10% pour chacune des deux premières personnes à charge.

-15% pour chacune des personnes à partir de la 3^{ème} personne à charge.

- **Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016.** Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'excédent de fonctionnement à la clôture de l'exercice 2016 était pour la commune de Gournay-Loizé de 359.415,64€ et de 229.875,10€ pour Les Alleuds, soit un total de 589.290,74€.
- Après délibération, le Conseil Municipal, décide d'affecter 58.697,00 à la section d'investissement, 530.593,74 restants en section de fonctionnement.
- **Budget primitif de la commune.** Vous trouverez les principaux chapitres dans l'article consacré au budget.
- **Terrain communal de la Boudranche.** Après délibération, le Conseil Municipal n'émet aucune objection à la demande de mise à disposition du terrain communal, celle-ci sera entérinée par une convention de mise à disposition.
- **Coussins Berlinois Les Alleuds à <<Chaignepain>>.** Monsieur le Maire rappelle que ces coussins installés, route de Bataillé, ont été enlevés pour cause des travaux de réfection du réseau d'eau. Avant de les remettre en place, il propose que quelques élus se rendent sur place pour décider d'un meilleur emplacement et éventuellement de visiter d'autres communes qui possèdent cet équipement.

Séance du 17Mai 2017.

- **Intervention de l'entreprise Delaire.** A la demande de Mr le Maire, Sébastien SERPAULT, intervient pour présenter des solutions d'éclairage public. Il rappelle qu'il n'y a aucune obligation d'éclairer les rues. L'entretien consiste à éclairer le mieux possible en consommant le moins possible. Les ampoules qui contiennent du mercure sont désormais interdites. Cela entraîne donc le remplacement des lanternes. Mr le Maire rappelle qu'il faut faire une remise en état du réseau et demande à l'entreprise DELAIRE de faire un inventaire et un chiffrage.
- **Eglise de Gournay.** Monsieur le Maire présente trois devis pour la réfection à l'identique de la porte principale de l'église de Gournay. Le conseil municipal à la majorité accepte le devis de la SARL Dany MORIN.
- **Cimetière de Gournay.** Monsieur le Maire présente trois devis pour la réfection à l'identique d'une porte du cimetière de Gournay. Le conseil municipal à la majorité accepte le devis de la SARL Dany MORIN.
- **Voirie.** Monsieur le Maire présente un devis du Syndicat mixte de voirie de la Boutonne pour la réfection de la voie communale << rues des vallées>> à Loizé, sachant que celle-ci mesure 730 mètres sur une largeur de 4,20 mètres. Le conseil municipal à la majorité accepte le devis pour la mise en grave émulsion de la bande de roulement.
- **Eglise de Les Alleuds.** Mr le Maire informe le conseil municipal que suite à la maintenance des cloches des églises de Gournay et Loizé il souhaite inclure dans le contrat de maintenance celle de l'église de Les Alleuds. Cette cloche n'étant pas accessible, l'entreprise BODET qui effectue le contrôle a proposé un devis pour la fourniture d'une passerelle. Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, refuse le devis de l'entreprise BODET et accepte le devis de l'entreprise DELAIRE pour la mise à disposition d'une nacelle lors de la maintenance de la cloche.
- **Espace de la ferme.** Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité accepte le devis de la Société ALTRAD DIFFUSION pour la fourniture de 105 chaises et d'un diable de transport.
- **Diverses.** Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il a participé à une réunion pour les travaux du réseau d'eau sur les Alleuds qui débiteront fin Mai pour une durée de 6 mois. La D 110 devrait être coupée en juillet lorsqu'il n'y aura plus de transports scolaires.
- Jean Paul BOINOT précise que les travaux de Sompt à Bataillé se dérouleront en Octobre.
- Une réunion avec les parents d'élèves de les Alleuds s'est déroulée dernièrement pour la préparation de la prochaine rentrée scolaire. Il semble qu'une grande majorité des élèves intégrera le RPI Gournay-Melleran.

RESULTATS PRESIDENTIELLES 2017

| | 1 ^{er} tour | 2 ^{ème} tour |
|----------------------|----------------------|-----------------------|
| MACRON | 24,01% | 66.1% |
| LE PEN | 21,30% | 33,9% |
| FILLON | 20,01% | |
| MELENCHON | 19,58% | |
| HAMON | 6,36% | |
| DUPONT AIGNAN | 4 ;70% | |
| LASSALLE | 1 ,21% | |
| POUTOU | 1,09% | |
| ASSELINEAU | 0,92% | |
| ARTHAUD | 064% | |
| CHEMINADE | 0,18% | |

Sur Alloinay : 1^{er} tour

| | ALLOINAY | Gournay | Les Alleuds | Loizé |
|---------------|--|---|---|---|
| | Inscrits : 654 Votants : 528 (80,73%) Exprimés : 513 Blancs : 6 | <i>Inscrits : 284</i> <i>Votants : 234</i> <i>(82,3%)</i> <i>Exprimés : 226</i> <i>Blancs : 4</i> | <i>Inscrits : 206</i> <i>Votants : 161</i> <i>(78,1%)</i> <i>Exprimés : 156</i> <i>Blancs : 1</i> | <i>Inscrits : 164</i> <i>Votants : 133</i> <i>(81%)</i> <i>Exprimés : 131</i> <i>Blancs : 1</i> |
| MACRON | 104 (20,27%) | 44 (19,4%) | 39 (25%) | 21 (16%) |
| LE PEN | 128 (24,95%) | 52 (23%) | 42 (26,9%) | 34 (25,9%) |
| FILLON | 125 (24,37%) | 63 (27,8%) | 27 (17,3%) | 35 (26,7%) |
| MELENCHON | 79 (15,4%) | 40 (17,7%) | 21 (13,4%) | 18 (13,7%) |
| HAMON | 25 (4,87%) | 10 (4,4%) | 7 (4,5%) | 8 (6,1%) |
| DUPONT AIGNAN | 25 (4,87%) | 8 (3,5%) | 9 (5,7%) | 8 (6,1%) |
| LASSALLE | 7 (1,36%) | 2 (0,9%) | 2 (1,3%) | 3 (2,3%) |
| POUTOU | 12 (2,34%) | 3 (1,3%) | 6 (3,8%) | 3 (2,3%) |
| ASSELINEAU | 2 (0,39%) | 1 (0,4%) | 0 | 1 (0,7%) |
| ARTHAUD | 6 (1,17%) | 3 (1,3%) | 2 (1,3%) | 1 (0,7%) |
| CHEMINADE | 0 | 0 | 0 | 0 |

Sur Alloinay : 2^{ème} tour

| | ALLOINAY | Gournay | Les Alleuds | Loizé |
|--------|---|--|---|--|
| | Inscrits : 654 Votants : 526 (80,43%) Exprimés : 464 Blancs : 43 | <i>Inscrits : 284</i> <i>Votants : 234</i> <i>(82,3%)</i> <i>Exprimés : 205</i> <i>Blancs : 19</i> | <i>Inscrits : 206</i> <i>Votants : 160</i> <i>(78,1%)</i> <i>Exprimés : 147</i> <i>Blancs : 9</i> | <i>Inscrits : 164</i> <i>Votants : 132</i> <i>(81%)</i> <i>Exprimés : 112</i> <i>Blancs : 15</i> |
| MACRON | 281 (60,56%) | 124 (60,5%) | 92 (62,6%) | 65 (58%) |
| LE PEN | 183 (39,44%) | 81 (39,5%) | 55 (37,4%) | 47 (42%) |

TRAVAUX SUR LA COMMUNE



Eglise de Loizé : des travaux d'embellissement extérieur ont été entrepris au printemps : *haie arbustive sur le talus, sablage des jardinières, fleurissement.*



Salle polyvalente de Gournay : l'intérieur a été repeint. A l'extérieur, une barrière en bois a remplacé la végétation. Les points tri ont été modifiés et entourés d'une palissade artificielle. La signalisation au sol a été reprise et l'éclairage extérieur sera remplacé et amélioré.



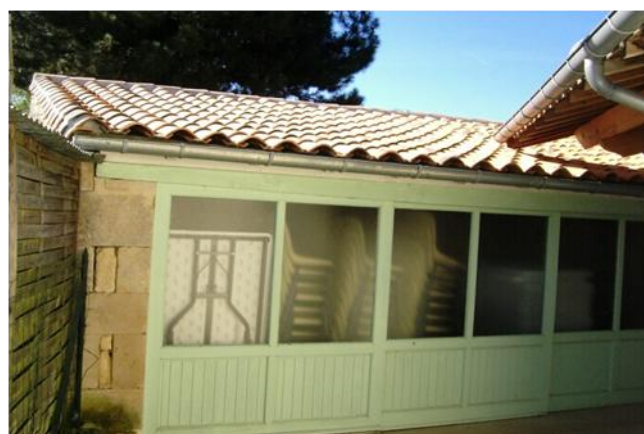
Pause de caniveau : sur Chaignepain, permettant une meilleure évacuation des eaux pluviales.



Cimetière de Les Alleuds : une partie du mur séparant le nouveau de l'ancien cimetière a été ôtée en raison d'un risque d'écroulement..



Aménagement de chemins : outre des travaux de débarnage, des petits chemins ruraux ont été aménagés pour les rendre plus carrossables pour les riverains.



Local rangement sur Les Alleuds : la toiture présentant des signes de vieillissement a été refaite à neuf par les agents.

MANIFESTATIONS SUR LA COMMUNE



Plantation de haies : L'ACCA de Loizé a planté 300 mètres de haies sur la propriété de Laurent Tafforin.



Broyage de végétaux : En février, une dizaine de personnes ont profité de l'opération broyage de végétaux, mise en place par la municipalité et avec le précieux concours des agents.



La cérémonie du 8 mai à Loizé avec Paul, Candie, Charlotte et Gabin qui ont participé au bon déroulement de la cérémonie.



La cérémonie du 8 mai Sur les Alleuds, Mr le maire, Bernard Chartier, a lu la lettre du secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

LE BUDGET COMMUNAL 2017

Comme toute entité la commune dispose de ressources financières nécessaires à son fonctionnement mais également pour l'investissement indispensable à la préservation et au développement du patrimoine public.

Le budget d'une commune est un document financier voté par le conseil municipal.

Le budget est composé de deux grandes sections, la section de fonctionnement et la section d'investissement.

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune (charges à caractère général, de personnel, gestion courante, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions...) et toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des transferts de charges, prestations de services, dotations de l'état et impôts et taxes. Afin de respecter leur destination, les recettes fiscales et les dotations de fonctionnement sont intégralement affectées aux dépenses de fonctionnement.

La section d'investissement regroupe en dépenses le remboursement de la dette en capital et les dépenses d'équipements de la collectivité (travaux en cours et divers achats...). Et en recette les emprunts, le FCTVA, les dotations et subventions de l'état, de la région, du département.

BUDGET DE LA COMMUNE POUR L'ANNEE 2017

Section FONCTIONNEMENT

| DEPENSES | Valeur exprimée en euro |
|---|-------------------------|
| Achat et variation de stock | 91 000 |
| Services extérieur | 612 370.33 |
| Autres services extérieur | 31 700 |
| Impôts, taxes | 9 200 |
| Charges de personnel | 216 820 |
| Atténuation de produits | 900 |
| Dépenses imprévues | 21 200 |
| Opération d'ordres de transfert entre section | 88 449.41 |
| Autres charges de gestion | 217 200 |
| Charges financières | 11 800 |
| Charges exceptionnelle | 200 |
| TOTAL | 1 300 839.74 |

| RECETTES | |
|----------------------------|---------------------|
| Excédent antérieur reporté | 530 593.74 |
| Atténuation de charges | 700 |
| Transfert entre sections | 10 000 |
| Produits des services | 4 600 |
| Impôts et taxes | 517 532 |
| Produits des services | 152 314 |
| Autres produits de gestion | 84 100 |
| Produits exceptionnels | 1 000 |
| TOTAL | 1 300 839.74 |

Section INVESTISSEMENT

| DEPENSES | |
|------------------------------|-------------------|
| Déficit antérieur reporté | 88 333.90 |
| Transfert entre section | 10 000 |
| Opérations patrimoniales | 0 |
| Emprunts et dettes assimilés | 39 400 |
| Immobilisations corporelles | 115 049.41 |
| Reste à réaliser | 3 000 |
| TOTAL | 255 783.31 |

| RECETTES | |
|---------------------------------|-------------------|
| Amortissements, immobilisations | 88 449.41 |
| Dotations fonds divers | 95 697 |
| Subvention d'investissement | 36 000 |
| Emprunts et dettes | 3 000 |
| Reste à réaliser | 32 636.90 |
| TOTAL | 255 783.31 |

Taux des Taxes locales directes

Suite à la création de la commune nouvelle d'Alloinay le taux des taxes locales appliqué en 2017 sera le même qu'en 2016.

Les taux des deux communes historiques étant différents mais très proches, le conseil municipal a pris la décision d'unifier ceux-ci à partir de l'année 2018. Il est convenu que ces taux seront les mêmes pour l'ensemble des habitants en 2023. Ce lissage a pour conséquence une légère augmentation pour les habitants de Gournay-Loizé et une légère baisse pour les habitants de Les Alleuds.

Ouverture mairie et permanence élus sur GOURNAY

| | LUNDI | MARDI | MERCREDI | VENDREDI |
|--------------------------|-----------------------|--------------------|-------------------|-------------------------------|
| Mairie ouverte au public | 9H – 12H 14H – 18H | 9H – 12H | 14H – 18H | 8H – 12H 14H – 17H |
| Permanence élus | CHARTIER Bernard | VAIE Jean Marie | BURGAUDPi erre | RAYNEAU Daniel (le matin) |

Visite des membres de l'association des familles PROULX, venus du Québec (Amérique du Nord) à Gournay – Loizé (ALLOINAY) Le 21 mai 2017

Fin 2016, après plusieurs correspondances de la commune avec la famille PROUST, il fut décidé de recevoir, le 21 mai 2017, treize personnes résidant au Québec.

Ils sont donc arrivés à bord de deux véhicules, le 21 mai dernier, aux alentours de 16 heures, à la mairie de GOURNAY. Etaient présentes quelques personnes pour les recevoir, dont Monsieur BOBINET René, le patriarche de notre commune. Nos invités ont beaucoup apprécié notre mairie et tout ce qui a été créé autour.

Après les quelques boissons et friandises que nous leur avons proposé ; plusieurs discours ont été prononcés et nos visiteurs nous ont offert une plaque, qui rend hommage à Monsieur Jacques PROUST, qui a quitté GOURNAY pour la Nouvelle France, en 1704. Cette dernière sera alors apposée à la mairie ou à l'église St SATURNIN de GOURNAY, suivant la décision du conseil municipal.

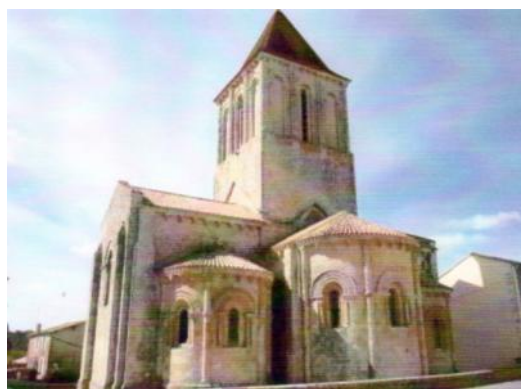
Par la suite, nous sommes allés visiter cette église, qui avait brûlée vers 1850 et fut part la suite, reconstruite avec le bon vouloir financier des personnes de GOURNAY. Ils ont aussi remarqué que les bâtiments du 12^e siècle, se trouvant autour de l'église, valaient la peine que l'on puisse s'attarder à les regarder.

Vers 18 heures, ils nous ont remercié pour notre accueil et nous ont invité, chez eux, en Amérique du Nord. Cette rencontre a été très enrichissante et elle nous a permis de faire la connaissance de personnes fort sympathiques.



Gournay-Loizé – Ici a vécu Jacques Prou

L'église de Gournay-Loizé dans les Deux-Sèvres, non loin au sud-ouest de Poitiers. C'est la paroisse d'origine de Jacques Prou. Il a épousé Jeanne Pilon le premier février 1706 à Lachine. Ce couple est l'ancêtre de bien des Proulx de l'ouest de l'île de Montréal et de Vaudreuil-Soulanges.



NOUS DISONS STOP ! ET APPELONS AU CIVISME

Cela s'est passé sur la commune



Trier ce n'est pas jeter devant les containers !



Vols de fleurs dans les bacs

ASSOCIATIONS COMMUNALES



Depuis 2012, les clubs de l'AS Gournay et de l'Espérance de Chef Boutonne ont fusionné pour créer le **FC Boutonnais**. Pour cette saison, nous comptabilisons 289 licenciés qui se répartissent dans les équipes suivantes :

4 équipes séniors (pour 70 licenciés) : 2^{ème} division – 3^{ème} division – 4^{ème} division – 5^{ème} division (en entente avec Clussais)

2 équipes de foot loisirs : une à Chef Boutonne et une à Gournay

une équipe féminine à 8 (14 licenciées).

une école de foot, en entente avec Clussais et Sauzé Vaussais avec : une équipe U17 (18 joueurs) – une équipe U15 (17 joueurs) et une équipe U14 PH (20 joueurs), en entente avec l'AS pays mellois - 3 équipes U13 (36 joueurs) – 2 équipes U11 (30 joueurs) – 3 équipes U9 (20 joueurs) soit 11 équipes de jeunes.

Manifestations 2017

Dimanche 18 juin : brocante (*château de Javarzay*)

Vendredi 23 juin : Assemblée Générale (*salle polyvalente de Gournay*)

Samedi 24 juin All Stars Games de 13h à 21h (au stade de Chef-Boutonne)

Samedi 26 août : soirée moules/frites (*salle polyvalente de Gournay*)

Mardi 31 octobre : soirée couscous (*salle polyvalente de Gournay*)

Samedi 11 novembre : loto (*salle du château de Javarzay*)

Organisation Administrative

Co-présidents

ROY Jean-Pierre & KUMANSKI Kévin

Vice- Présidents

Gouinaud E.

Medeau T.

Trésoriers

Titulaire

Adjoint

Magnan L.

Maitre G.

secrétaires

Correspondant

Adjoint

Vaslin S.

Chollet D.

Membres

Castin S.

Magneron N.

Coirault P.

Samar M.

Coutant J.L

Thiburce D.

Kumanski A.

Vende J.P.

Largeaud N.

Vosse M.

Lhomme P.

Commissions

Sportive

Ecole de Foot

Animation

Sponsoring

Féminines

Responsable

Gouinaud E.

Magnan L.

Magneron N.

Roy J.P

Largeaud N.

Pour tout renseignement : Gouinaud Eric 05 49 29 78 57 ou Kumanski Kévin 06 61 10 91 19



Le comité directeur du FC Boutonnais

Au 3^{ème} rang : Thiburce Damien – Castin Seb – Kumanski Kévin – Magneron Nicolas - Medeau Tony

Au 2^{ème} rang : Largeaud Nicolas – Coutant Jean Luc – Coirault Patrick – Chollet Daniel – Samar Mohand - Roy Jean Pierre – Magan Laurent

Au 1^{er} rang : Gouinaud Eric – Kumanski Aline – Lhomme Pascal – Maitre Gilles

Association des parents d'élèves du RPI Alloinay – Tillou - Melleran

1/ *Son nom :* APE des écoles

Association des parents d'élèves du regroupement pédagogique intercommunal d'Alloinay-Melleran-Tillou;

2/ *Depuis quand existe-t-elle ?*

Depuis le regroupement des écoles en 1991

3/ *Le nombre d'adhérents*

10 membres actifs

4/ *Les objectifs de l'association ou une présentation générale :*

Organiser des manifestations afin de collecter des fonds pour financer une partie des voyages scolaires, du matériel informatique, des spectacles, des jeux éducatifs et sportifs, etc... pour les enfants du RPI

5/ *Les manifestations de l'année :*

- Janvier : Structures gonflables au gymnase de Chef Boutonne
- Février : repas fabriqué et servi par les enfants

-Avril : Loto

-Juin : fête des écoles

-Septembre : Marche gourmande

-Octobre : Assemblée générale

-Décembre : marché de Noël et spectacle des enfants

6/ *Son agenda*

Prochaines manifestations :

1^{er} juillet : fête des écoles à Melleran

23 Septembre : marche gourmande semi-nocturne à Tillou

7/ *Le bureau :*

Présidente : GUERIN Aurelie

06 65 16 0893

aureliebequier@orange.fr

Secrétaire : RAYNAUD Audrey

06 68 13 28 92

bellaquarius@hotmail.fr

Trésorier : TIREAU Gaël

06 85 11 57 58

galtireau@yahoo.fr

ACCA GOURNAY-LES ALLEUDS ET LOIZE

Dans nos campagnes, la chasse fait partie des habitudes ancestrales. Du deuxième dimanche de septembre jusqu'à la fermeture générale, le 20 février, les chasseurs peuvent s'adonner à leur passion, avec leurs chiens en respectant les règles de sécurité d'usage et le règlement intérieur de nos ACCA qui datent de 1973.

Sur Alloinay, nous disposons d'une ACCA sur chacune de nos anciennes communes : Gournay – Les Alleuds et Loizé.

| | GOURNAY | LES ALLEUDS | LOIZE |
|------------------------------|------------------|----------------|------------------|
| Nombre de sociétaires | 38 | 24 | 29 |
| Président | Brunet Teddy | | Boinot Jean Paul |
| Vice-président | Raffoux Florent | Préjel Ludovic | Gourdon Jacques |
| trésorier | Chollet Benjamin | Renaud Yvon | Redien André |
| secrétaire | Nivelle Grégory | Minot Daniel | Gouinaud Eric |

Le dimanche est d'une manière générale un jour de chasse et dans les Deux-Sèvres, c'est aussi principalement, le jeudi (sauf à Loizé où depuis 20 ans, nous chassons le mercredi). Puis au fur et à mesure de la saison, le nombre de jours de chasse augmente en fonction du règlement de l'ACCA (**le mardi est dans tous les cas un jour de non-chasse**).

Le samedi est souvent utilisé pour la pratique de battues ou parfois les chasseurs de nos ACCA respectives se retrouvent. Le chevreuil est en voie de développement dans nos campagnes et sa régulation est nécessaire. Chaque ACCA dispose d'un quota de prélèvement, en fonction de la population estimée, pour 3 ans : 27 sur Loizé et Les Alleuds et 36 sur Gournay. Toujours en battue, lors de la saison, des sangliers ont été prélevés sur nos territoires : 1 sur Les Alleuds et 3 sur Loizé.

Les prédateurs (renards et fouines, principalement) et les corvidés nécessitent une vigilance particulière pour éviter d'avoir une population trop élevée mettant en menace l'équilibre naturel (notamment les couvaisons du printemps) ou provoquer des désagréments dans les poulaillers ou sur les cultures pour les corbeaux. !

Nos chasseurs sont avant tout des passionnés de la nature, œuvrant pour la biodiversité et extrêmement vigilants sur la sécurité. Certes, ils lâchent du gibier (faisans et perdrix) qu'ensuite, ils vont prélever mais sans lâcher d'oiseaux, les verrait-on dans notre nature ? Outre la régulation des espèces, au cours de l'année, ils entretiennent des points d'eau pour les animaux sauvages, plantent des haies (500 mètres en 2017 et 10 km depuis 2011) pour aménager nos paysages et organisent des manifestations pour animer nos villages : loto, banquet, repas de chasse, dîner dansant, chasse à courre aux lièvres,.... Sur Les Alleuds, le projet souhaité par son regretté président sera étudié lors de l'AG : une fête de la Saint Hubert, le 25 novembre avec le rallye Pigerat.

Nous ne pouvons terminer cette présentation, sans évoquer Rémy Béguier, disparu brutalement le 24 mars dernier à l'âge de 65 ans. Il avait été élu, Président de l'ACCA de Les Alleuds en juin 2002. Il était très connu et populaire dans le monde de la chasse ou sa notoriété dépassait sa commune de résidence. Homme droit et de caractère, il dirigeait avec dévouement cette activité de main de maître. Passionné de chasse, il élevait ses chiens avec beaucoup d'enthousiasme et appréciait de les voir obéir à leur maître. C'est donc un immense vide qu'il laisse au sein de nos ACCA et plus généralement dans le monde de la chasse.

Article paru dans la NR du 30 mars



Rémy Béguier est décédé brutalement le 24 mars dernier, à l'âge de 65 ans. Résident au lieu-dit « la Grande-Tranchée » sur la commune des Alleuds, sa notoriété dépassait largement les frontières de son village. Président de l'Acca des Alleuds depuis juin 2002, il était très connu dans le monde de la chasse, comme son grand-père et ses parents avant lui, c'était un passionné qui élevait lui-même ses chiens de meute. Homme de caractère, droit, c'est de main de maître qu'il dirigea cette activité. Il fut également élu au conseil municipal de 1977 à 1995. Retraité, il avait été agriculteur sur la commune qui l'a vu naître. Marié, 2 enfants, c'est à son fils Julien qu'il a transmis sa passion de la chasse. L'église de Loizé, où ont eu lieu ses obsèques, n'a pu contenir le nombre important de

personnes venues lui rendre un dernier hommage et ses amis sonneurs lui ont offert un témoignage à la hauteur de leur estime.

A.L.L.O.D.I.A

Animation-Loisirs-Liberté-Ouverture-Dynamisme-Imagination-aux-Alleuds



L'association existe depuis le 25 Octobre 1996

Le nombre d'adhérents est de : 115 adultes – 15 enfants

L'objectif de l'association est d'animer la commune d'où son nom.

Nos manifestations : Janvier ; l'A G

Février ; Fruit de mer

Mars ; théâtre - Après-midi mardi-gras

Avril ; Rando pédestre et vtt – ramassage ferraille

Mai ou Juin ; voyage

Juin ; Pétanque

Octobre ; Rando nocturne avec animations

Novembre ; choucroute

Bureau : Président: Damien Gourichon

Secrétaire : Valérie Souchard

Trésorier : Maguy Lucquiaud

Vice-Président : Christian Marquis

Secrétaire Adjoint : Jacky Morin

Trésorier Adjoint : Nathalie Morisseau



De gauche à droite : Proust Jame, Gourichon Damien, Morin Jacky, Migaud Robert, Girard Murielle, Vidault Claudie, Lucquiaud Maguy, Morisseau Nathalie, Marquis Christian, Lucquiaud Anita, Vidault Jean-Luc, Degorce Stéphane, Donizeau Rose, Souchard Valérie.

Association O FEE MAIN

L'association ô fée main a été immatriculée en juillet 2016 dont le siège social se situe :
16 route de Bataillé – Chaignepain – LES ALLEUDS – 79190 ALLOINAY
Elle a été créée par Francette LUCQUIAUD et Patricia LUCQUIAUD 07 51 37 35 87

L'association a pour but de promouvoir des créateurs, des artistes, des artisans de loisirs créatifs et des praticiens du bien-être, par l'organisation d'évènements divers.

En 2016 l'association a organisé les puces couturières le 30 octobre à LES ALLEUDS

En 2017 les évènements organisés :

Un marché de créateurs et producteurs le 19 mars à GOURNAY avec 15 exposants et près de 100 visiteurs. Etaient présents des artisans du Poitou et de la commune (Rodolphe BORDAGE de LOI-ZE et Patricia LUCQUIAUD de LES ALLEUDS).

Un salon du bien-être, de la voyance et de créateurs les 10 et 11 juin à LA CHAPELLE BERTRAND 79200, près de Parthenay. 35 exposants en salle et en extérieur, des conférences tout le WE et une grande TOMBOLA avec tous les tickets gagnants.

Puces couturières et loisirs créatifs le 29 octobre à LES ALLEUDS. Sont attendus 15 exposants, qui proposeront des articles pour la couture et le loisir créatif (tissus, laine, mercerie, perles, papiers etc...) nombre de matières pour fabriquer tout l'hiver ! Buvette – TOMBOLA tous les tirages sont gagnants

Dans le projet de renouveler un marché de l'artisanat en 2018, qui serait plus axé sur les créateurs de la grande commune ALLOINAY, nous recherchons des créateurs, artistes.

Vous êtes particuliers ou professionnels, vous avez une passion à faire partager, contactez PATRICIA au 07 51 37 35 87

Votre passion c'est le tricot, la couture, le loisir créatif, les maquettes, la gravure, la peinture, l'art floral, le travail du bois, le travail des matières recyclées, la broderie etc... venez faire partager votre passion et votre savoir faire durant une journée (dont la date est à déterminer) pour un moment ensemble en toute simplicité et convivialité



SEP DE LOIZE



L'origine de la SEP (Société d' Education Populaire) date de 1938 où le conseil municipal de l'époque décide de créer une commission des fêtes. A partir de 1945, la commission devient comité des fêtes et ensuite SEP. En 1947, un jeune instituteur, Mr Lucazeau Jean arrive et décide de monter une section théâtre appelée Les Coeurs Joyeux.

Cette association a pour but de proposer des animations dans le village afin de rassembler la population. Elle organise plusieurs manifestations au cours de l'année : loto, concours de belote, repas, dîner dansant, théâtre, voyages etc

Festivités pour l'année 2017 :

Samedi 24 juin à 20h : repas de la Saint-Jean à l'espace de la ferme à Loizé.

Dimanche 9 juillet : journée détente dans le pays nantais.

Samedi 22, dimanche 23 et lundi 24 juillet : voyage 3 jours en Ardèche.

Samedi 8 octobre à 20h : repas d'automne à la salle des fêtes de Loizé

Samedi 4 novembre à 20h : dîner dansant à la salle polyvalente de Gournay

Lundi 1er janvier 2018 : loto à la salle polyvalente de Gournay.

Composition du bureau :

Président d'honneur : André Redien

Président : Jean-Marie Vaie (tél 06 85 18 98 84, mail : jean-marie.vaie@orange.fr)

Vice-Présidente : Valérie Vuzé (tél 05 49 29 65 73, mail : valerie.vuze@orange.fr)

Secrétaire : Jean-Paul Boinot (tél 06 82 54 02 14, mail : josiane.boinot@orange.fr)

Secrétaire Adjoint : Yves Sauquet

Trésorier : Christian Touzé

Trésorier Adjoint : Alexandra Olivet

Membres : Antoine Olivet, Nathalie Olivet, Samuel Olivet, June Riddel, Emmanuel Vaie et Pascal Vuzé.

Rallye vélo du 28 mai à Loizé



LES AÎNÉS RÉUNIS DE GOURNAY-LOIZÉ

L'association a fonctionné pendant plusieurs années avec une adhésion à la Fédération Départementale des Clubs Ruraux (20 mars 1979). Elle comptait 25 membres et son premier Président a été Monsieur BODIN Hubert. La première Assemblée Générale a eu lieu le 13 janvier 1983 avec une déclaration en préfecture sous le nom de CLUB DU 3^e AGE DE GOURNAY.

C'est le 13 décembre 1999 que l'association a changé de nom, les Aînés Réunis de Gournay-Loizé, avec comme Président, NOCQUET Gabriel.

Pour l'année 2017, l'association dénombre 93 adhérents.

Conseil d'Administration 2017:

Président d'honneur: Mr NOCQUET Gabriel.

Président: Mr DEFRESNE Pascal.

Vice Présidente: Mme BODIN Madeleine.

Trésorière: Mme GOUDIN Monique.

Trésorière Adjointe: Mme MIALON Nicole.

Secrétaire: Mme TEXIER Edith.

Secrétaire Adjointe: Mme MESNAGE Ginette

Membres : Mme BURGAUD Monique, Mme HILLION Jacqueline, Mr MARBOEUF Philippe,
Mme RAYNEAU Michèle, Mr RAYNEAU Daniel, Mme RIIDDEL June.

L'association a pour objet :

- de créer, animer et développer les rencontres et les liens d'amitié entre ses membres ;
- d'aider à résoudre certaines difficultés des membres en les informant, les conseillant et les soutenant ;
- de participer à l'animation de la vie communale, dans le respect des convictions de chacun ;
- d'organiser des déplacements et voyages ainsi que diverses activités ou manifestations, dans l'intérêt des membres ;
- de représenter ses membres toutes les fois qu'une action collective doit être localement exercée et d'être l'interprète des adhérents auprès des collectivités et associations locales ;
- d'assurer un rôle d'impulsion, d'information et de formation de ses membres ;
- de susciter, d'encourager et d'organiser sur un plan local, toutes réalisations ayant pour but de rompre l'isolement des personnes âgées.

ACTIVITES 2017

Dimanche 5 février: LOTO

Mardi 28 février : Mardi Gras



Mardi 28 mars : Marche à St GENARD

Mardi 24 avril : FÊTE DU JARRET à DENEZÉ SOUS DOUÉ : Animation assurée par l'humoriste « PAULO », le mystère de Faluns



Mardi 23 mai : Marche à GOURNAY avec St GENARD

Du 24 au 30 juin : Séjour au centre de vacances « la pulka » 73000 VALLLOIRE

Jeudi 7 septembre : à 12h repas champêtre *Espace de la Ferme à LOIZE.*

Septembre : Voyage d'une journée ou spectacle ?

Jeudi 19 octobre : 12h Banquet annuel dansant animé par Jean-Marie GUILLOT (*salle polyvalente de GOURNAY*).

Jeudi 4 janvier 2018 à 14H, Assemblée Générale suivie de la traditionnelle GALETTE DES ROIS

Dimanche 4 février 2018 : LOTO

Nous vous invitons 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois à un après-midi jeux à la salle des jeunes (ainsi que durant l'été) et tous les mardis à une marche.

ASSOCIATION DE TIR LOISIR DES ALLEUDS

Président: Mr PROUST Jame **Vice Président:** Mr TEXIER Emmanuel
Trésorier et fondé de pouvoir: Mr HAYE Anthony
Secrétaire: Mr VEZIEN Pierre

Notre association est née en 2005 et elle a pour but le tir loisir et le tir de compétition pour ceux qui le désirent. Nous sommes affiliés à la fédération de tir.

Nous avons à ce jour 57 licenciés et une douzaine d'adhérents.

Le prix annuel d'une licence est de 110 euros pour un adulte et pour les jeunes jusqu'à 18 ans 80 euros.

Pour tous renseignements, notez ce tél: 0601322057



RECETTES

LA POMME



La pomme est un fruit comestible à pépins d'un goût salé ou acidulé selon les variétés. La pomme nous vient des montagnes du CAUCASE il y a 80 millions d'années. Elle fut introduite en Europe par les Romains. Dans le monde on compte environ 20 000 variétés de pommes. La France en produit 2 millions de tonnes chaque année, les variétés les plus connues sont la Golden, la Gala et la Granny Smith. La pomme peut se consommer crue ou cuite, en dessert, en accompagnement de mets salés, en compote, en tarte...on peut également en faire du jus ou des boissons fermentées.

Clafoutis aux pommes : Ingrédients, 8 belles pommes, ½ de lait, 4 cuillères à soupe de farine,, 250 gde sucre en poudre, 2 cuillères à soupe de sucre cristallisé, 2 œufs, 30 g de beurre.

Préparation : Mélangez tous les ingrédients (sauf le sucre cristallisé) dans une terrine et travaillez jusqu'à obtenir un mélange homogène. Epluchez et évidez les pommes puis coupez-les en tranches. Beurrez un plat allant au four et mettez alternativement une couche de pommes et une couche de pâte en terminant par une couche de pommes puis saupoudrez avec le sucre cristallisé. Préchauffez le four à 210°C, introduisez le clafoutis puis diminuez à mi-cuisson à 180°C. Faites cuire pendant 40 mn, le clafoutis doit être caramélisé. Vous pouvez servir et déguster...

Doré aux pommes : Ingrédients pour 6 personnes, 200 g de pain de mie, 125 g de beurre, 120 g de sucre, 750 g de pommes, 20 cl de lait, 20 cl de crème fraîche, 1 sachet de levure vanillé, 1 œuf entier+3 jaunes, 1 cuillère à soupe rase de maïzena.

Préchauffez le four à 210 °c. Beurrez sur une face les tranches de pain de mie avec 80 g de beurre. Posez-les 1 mn sous le grill du four pour les faire blondir et coupez les en diagonale. Coupez les pommes épluchées en tranches épaisses et faites-les revenir 5 mn dans le reste du beurre, saupoudrez-les de deux cuillerées de sucre et laissez refroidir. Tapissez le fond et les bords d'un plat creux en porcelaine à feu avec la moitié des pommes. Disposez dessus en alternant le reste des pommes et les tranches de pain beurré en les faisant chevaucher les uns sur les autres. Faites bouillir ensemble le lait, la crème et le sucre vanillé. Dans un saladier, fouettez ensemble l'œuf entier et les 3 jaunes, puis le sucre et la maïzena. Versez le mélange lait/crème bouillant sur la préparation en continuant à fouetter, puis versez dans le plat sur le pain et les pommes. Faites cuire au bain-marie à 180°C pendant 40 mn. Servez dans le plat de cuisson.

Marmelade de pommes : Ingrédients 1 kg de pommes, 100 g de sucre, 1 gousse de vanille, 1 pincée de cannelle, 50 g de beurre.

Epluchez les fruits. Coupez-les en quartiers. Dans la cocotte-minute, mettez les fruits, le beurre et la vanille. Fermez la cocotte minute et laissez cuire doucement 10 minutes à partir du moment où la soupape chuchote. En général, les pommes se réduisent en purée pendant la cuisson, sinon, passez-les au mixer. Ajoutez le sucre, une pincée de cannelle. Batte bien et servez tiède ou refroidi.

Et comme un dicton nous le rappelle « une pomme chaque matin éloigne le médecin ».

Jeux intercommunes 2017

Les jeux intercommunes auront lieu le samedi 19 août et la finale sera le samedi 26 août 2017. Si vous souhaitez participer vous serez les bienvenus ; que vous soyez petits, grands, costauds, sportifs. Les enfants peuvent également participer. C'est un moment convivial, de partage, de nouvelles rencontres entre nos communes. Une réunion sera effectuée pour expliquer les jeux. Le samedi 19 août, un petit briefing sera fait et nous mangeons tous ensemble avant de partir et de s'amuser pour passer une excellente soirée. Les supporters seront les bienvenus afin de nous encourager et de rapporter la coupe. (Coupe gagnée l'année dernière).

Alors contactez Laure, la capitaine au 06-58-29-53-41.



LES ALLEUDS
(79110 Alloinay)
(entre Melle et Sauzé-Vaussais)

SAMEDI 17 JUIN 2017

Après – midi pétanque
en doublette
(près de la salle des fêtes)



Inscriptions à partir de 13H30 (5 euros par personne)

Début à 14 H 00

Lots pour tous



A partir de 19H30
Repas entrecôte

(apporter son couvert dont une assiette creuse)

sur réservation jusqu'au 13 juin
au 05.49.29.13.25

Menu: apéro, migeot, piémontaise, entrecôte au barbecue, mogettes, fromage, glace, café

Prix adulte : repas : 11 euros

Prix enfant: repas : 5 euros



SUDOKU N° 22

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3 | | | | | | | 7 | |
| 6 | | | | | 5 | 2 | | |
| 7 | 5 | | | | | | | |
| | | | 2 | | 4 | | | |
| | 1 | | 3 | | 7 | | 6 | |
| | 4 | | | | | | | |
| | 7 | | | 8 | | | 2 | 9 |
| | 9 | 5 | 7 | 2 | | | | 3 |
| | 6 | | | | | | | 4 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | | 2 | | | | | | |
| | | | | | | | | |
| | | | 9 | 8 | | 4 | | |
| | 6 | | | | | 9 | | 8 |
| | 5 | | | 7 | | | | |
| | | 3 | 4 | | 2 | | | |
| | 9 | | | | | | | |
| | | | | | 8 | 5 | 7 | |
| 4 | | | | | 7 | | 2 | 3 |

Tous les mots se retrouvant dans cette grille peuvent y figurer en tous sens : horizontalement, verticalement, en diagonale, de haut en bas et vice-versa, de droite à gauche et inversement. Les mots se croisent et donc une lettre peut être commune à plusieurs d'entre eux. Le dernier mot à trouver qui n'est pas dans la liste est le mot mystérieux de 9 lettres dont la définition est une étendue d'eau de la Suisse.

| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | T | H | I | U | M | L | L | H | E | U | Q | E | H | C | T | T |
| T | A | R | E | D | A | R | A | P | U | L | E | V | E | C | D | N |
| U | E | E | P | M | R | R | E | E | G | R | O | G | T | Z | L | A |
| G | E | L | E | R | P | U | C | B | G | F | U | S | E | L | E | R |
| O | I | I | A | E | O | I | E | E | M | A | P | E | R | C | U | O |
| R | E | T | P | H | L | S | T | Y | N | O | I | T | C | I | D | D |
| E | T | N | A | O | C | N | A | N | O | I | T | C | E | F | E | D |
| M | I | E | P | N | I | B | U | I | O | V | V | E | S | P | T | S |
| E | S | V | R | E | U | L | I | D | Q | E | N | R | L | E | T | I |
| S | O | I | R | S | R | E | C | H | A | U | D | O | E | T | U | U |
| R | R | R | E | L | F | F | U | O | S | G | E | O | C | R | O | O |
| A | O | E | E | C | N | E | U | Q | E | S | I | U | G | I | G | L |
| P | M | D | R | U | E | S | S | E | R | T | I | L | B | I | A | F |

| | | |
|-----------|----------|-----------|
| ABUSEE | GITAN | PIEUX |
| APERCU | GORGE | POLICE |
| CHALET | GOUTTE | PROSAIQUE |
| COGNE | GUISE | RECHAUD |
| CONVOYEUR | HARPE | REINTEGRE |
| DEFECTION | LAME | SECRETE |
| DERIVE | LITHIUM | SEQUENCE |
| DICTION | LOUIS | SIROCCO |
| DILUER | MOROSITE | SOUFFLER |
| DORANT | MOTEL | TCHEQUE |
| DUEL | ODEON | TOMBER |
| ENIVRER | PARADER | TRESSEUR |
| FAIBLI | PARSEMER | VELU |
| FUSELE | PETRI | VENTILE |

RÉPONSE AUX JEUX DU PRÉCÉDENT NUMÉRO 46

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 8 | 2 | 3 | 9 | 5 | 6 | 1 | 4 |
| 3 | 5 | 4 | 1 | 6 | 7 | 9 | 2 | 8 |
| 1 | 6 | 9 | 8 | 2 | 4 | 3 | 5 | 7 |
| 5 | 2 | 6 | 4 | 7 | 9 | 1 | 8 | 3 |
| 9 | 7 | 8 | 2 | 3 | 1 | 4 | 6 | 5 |
| 4 | 1 | 3 | 6 | 5 | 8 | 7 | 9 | 2 |
| 6 | 3 | 5 | 7 | 1 | 2 | 8 | 4 | 9 |
| 2 | 4 | 1 | 9 | 8 | 3 | 5 | 7 | 6 |
| 8 | 9 | 7 | 5 | 4 | 6 | 2 | 3 | 1 |

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | 9 | 1 | 6 | 5 | 2 | 3 | 8 | 4 |
| 6 | 2 | 4 | 3 | 8 | 1 | 7 | 5 | 9 |
| 3 | 8 | 5 | 7 | 4 | 9 | 6 | 2 | 1 |
| 9 | 1 | 7 | 2 | 3 | 6 | 8 | 4 | 5 |
| 8 | 5 | 3 | 4 | 1 | 7 | 2 | 9 | 6 |
| 2 | 4 | 6 | 8 | 9 | 5 | 1 | 3 | 7 |
| 5 | 7 | 8 | 1 | 2 | 4 | 9 | 6 | 3 |
| 1 | 3 | 9 | 5 | 6 | 8 | 4 | 7 | 2 |
| 4 | 6 | 2 | 9 | 7 | 3 | 5 | 1 | 8 |

